



RÉSEAU INTERNATIONAL  
DES TRAVAILLEUSES  
DOMESTIQUES

# Les travailleuses domestiques dans le monde

*Résumé des données statistiques et estimations  
disponibles and estimates*



Conférence Internationale du Travail, 99ème session

GENÈVE, JUIN 2010

# SOMMAIRE

NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMESTIQUE.....	3
DÉFINITION DU TRAVAIL DOMESTIQUE.....	4
EN POURCENTAGE DE LA MAIN D'ŒUVRE TOTALE .....	4
TABLEAU : NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES PAR DES PARTICULIERS DANS CERTAINS PAYS .....	5
LA NATURE INFORMELLE DU TRAVAIL DOMESTIQUE.....	5
LES FEMMES DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE.....	5
LES TRAVAILLEUSES MIGRANTES INTERNES ET INTERNATIONALES DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE.....	5
STATUT DE L'EMPLOI ET RÉMUNÉRATION DES SERVICES DOMESTIQUES.....	6
CONCLUSION.....	7
SOURCES.....	7-8



UITA-Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes

Rampe du Pont-Rouge, 8  
1213 Petit-Lancy (Genève)  
Suisse

© 2010, International Domestic Workers' Network

IDWN : <http://www.domesticworkerrights.org/>

Contact : [info@domesticworkerrights.org](mailto:info@domesticworkerrights.org)

En collaboration avec le Centre international pour le Développement et le Travail décent de l'université de Kassel, Allemagne

ICDD : [www.icdd.uni-kassel.de](http://www.icdd.uni-kassel.de)

Contact: [Helena.Schwenken@uni-kassel.de](mailto:Helena.Schwenken@uni-kassel.de)

Auteures : Lisa-Marie Heimeshoff, Helen Schwenken

Coordonné par : Karin Pape

Conception et mise en page : m+m studios

## LE TRAVAIL DOMESTIQUE : UN SECTEUR IMPORTANT DANS LE MONDE

Le travail domestique représente une des formes d'emploi les plus anciennes et les plus importantes pour beaucoup de femmes dans de nombreux pays. C'est un phénomène mondial qui dans plusieurs pays est indispensable au fonctionnement de l'économie hors ménage. Les travailleuses domestiques nettoient, prennent soin des enfants et des personnes âgées ou s'occupent des jardins aux domiciles des particuliers. Le BIT estime que plus de 100 millions de personnes occupent un emploi domestique (OIT, 2008, p. 13) Malgré la prééminence de ce secteur dans le monde, les données sur le nombre de travailleuses domestiques sont clairessemées. En raison de la nature très informelle de ce secteur dans le marché du travail, il est difficile de compiler et de comparer des données fiables. Il existe toutefois des estimations.<sup>1</sup>

### NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMESTIQUE

Le secteur du travail domestique est particulièrement important dans les pays du Golfe, avec 1,2 à 2 millions de personnes employées en Arabie saoudite seulement (Human Rights Watch, 2007, p.15-16). Au Moyen-Orient, les travailleuses migrantes uniquement représentent 6 millions de travailleuses domestiques (CISL, 2002, p.2). En Inde, 4,75 millions de personnes sont employées aux domiciles de particuliers, selon les estimations officielles (OIT, 2010a, p. 1). Le travail domestique est également un secteur de l'emploi important en Asie de l'Est et du Sud-Est. En Chine, 20 millions de personnes environ occupent un emploi domestique (OIT, 2009, p.2). En Indonésie, les estimations font état de 2,2 millions (LABORSTA)<sup>2</sup> et 2,6 millions d'employées domestiques (OIT-IPEC, 2004). Selon LABORSTA, 253.000 travailleuses domestiques étaient employées en Malaisie en 2008.

En Amérique latine, le travail domestique est largement répandu. Plus un pays est développé, plus l'incidence du travail domestique est élevée (Tokman, 2010, p.3).<sup>3</sup> Au Chili, 310.351 personnes étaient employées chez des particuliers en 2002 ; au Brésil, 6.732.000 personnes, et en Uruguay 128.200 étaient employées dans ce secteur en 2007 (LABORSTA). Alors qu'on peut noter une augmentation des services domestiques dans les pays européens par exemple, le secteur reste stable en Amérique latine.

Il existe également des données officielles pour plusieurs pays du continent africain. En Éthiopie, 248.600 personnes étaient employées dans le secteur du travail domestique en 2005 (LABORSTA). En Égypte, le nombre total de travailleuses domestiques s'élevait à 51.600 en 2007 (LABORSTA). Le secteur employait 103.900 personnes au Mali (LABORSTA, 2004). Et en Afrique du Sud, plus de 1,2 millions de personnes occupent un travail domestique (LABORSTA, 2007) qui est aussi le principal secteur d'emploi des femmes. (Ally, 2009, p.2).

En Europe, les estimations concernant uniquement les travailleuses domestiques migrantes en situation irrégulière portent leur nombre à 1 million (Pannel et Altman, 2007, p.35). D'après les données LABORSTA, 752.600 sont employées aux domiciles de particuliers en Espagne (2008), 607.900 en France (2008), 138.000 au Royaume-Uni (2008), 68.500 en Grèce (2007), 42.100 en Belgique (2008), 16.000 en Pologne (2007) et 6600 en Serbie (2008). Mais si l'on étudie de plus près les données pour l'Italie, par exemple, on constate une différence entre les statistiques officielles et les estimations qui incluent les travailleurs/euses sans papiers. Les données LABORSTA pour 2008 avancent le chiffre de 419.000 personnes employées aux domiciles de particuliers, mais les estimations portent ce nombre à 1,2 million quand on tient compte des travailleuses en situation irrégulière (IRENE et UITA, 2008, p.34). Le même constat s'applique à l'Allemagne : alors qu'il existe 40.000 travailleuses domestiques employées

<sup>1</sup> Les données sur les travailleuses domestiques ne sont pas toujours fiables et les chiffres sont souvent basés sur des estimations en raison du contexte informel dans lequel ces tâches sont effectuées. Nous n'avons cité que les données qui nous ont paru cohérentes. Les chiffres concernant le travail domestique sont toutefois difficiles à évaluer, parce sa définition varie et que les méthodes de compilation des données ne sont pas toujours les mêmes. Et dans le cas d'estimations par pays, il n'est pas certain que tous les domaines du travail domestique aient été étudiés, influant ainsi sur les estimations concernant le nombre total de travailleuses domestiques.

<sup>2</sup> Dans l'évaluation du nombre de travailleuses domestiques, LABORSTA, le département de statistiques du BIT, se réfère à l'emploi au domicile d'un particulier. Sauf avis contraire, les données sur les employées à partir de statistiques sur l'emploi total ont été utilisées.

<sup>3</sup> La plupart des données concernant l'Amérique latine proviennent d'une étude de Victor E. Tokman « Les services domestiques en Amérique latine : Profil statistique pour les réglementations » (Santiago de Chili, avril 2010), préparé à la demande de WIEGO et de l'UITA. Cette étude détaillée offre une vue d'ensemble régionale sur l'accès à la protection sociale, les contrats de travail et la sécurité sociale. Tokman, ancien directeur régional du BIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes, est aujourd'hui professeur à l'université du Chili et à la faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO).

officiellement selon le Panel socioéconomique, plus de 1,1 million de personnes auraient été employées par des particuliers en 1997, sans cotiser à la sécurité sociale (Schupp, 2002, p. 56).

Les estimations concernant les travailleuses domestiques aux Etats-Unis vont de 1,5 million (Ratner, 2008, citant le Bureau du recensement des Etats-Unis) à 2,5 millions (Shenker, 2010). Le Canada fait état de 72.800 personnes employées auprès de particuliers (LABORSTA, 2008). Pour le Mexique, LABORSTA a calculé qu'en 2008, 1,85 million de personnes travaillaient dans le secteur du travail domestique. Pour les Caraïbes, les données disponibles indiquent 117.400 travailleuses domestiques au Nicaragua (LABORSTA, 2006) et 194.600 en République dominicaine (LABORSTA, 2007).

En Australie, les données officielles pour 2006 font état de 16.173 personnes enregistrées comme femmes ou hommes de ménage. Mais les chiffres concernant les travailleuses domestiques sont probablement beaucoup plus élevés car il faut y ajouter les services à la personne, les jardiniers et autres emplois du secteur informel. Dans les îles du Pacifique, le travail domestique est également important. En Papouasie Nouvelle-Guinée, 15.523 personnes occupaient un emploi domestique en 2000 (LABORSTA).

Outre le nombre total de travailleuses domestiques, une autre manière de les dénombrer est de calculer le nombre total de foyers employant une travailleuse domestique. Rien qu'à Nairobi, près de 2 millions de ménages emploient une travailleuse domestique (Family Health International, 2009). À Singapour, un ménage sur sept emploie une travailleuse domestique immigrée (Iredale et Piper, 2003, p.43). A Palau, c'est

un ménage sur cinq (Nero, Murray et Burton, 2000, p.326). Il y a toutefois une différence numérique entre le nombre de ménages employeurs et le nombre de travailleuses domestiques, en particulier dans les pays où les travailleuses domestiques sont employées sur une base horaire dans plusieurs ménages en même temps. Il est ainsi estimé qu'en Allemagne, jusqu'à 4 millions de ménages emploient une personne à domicile, pour un nombre plus réduit de travailleuses domestiques.

## EN POURCENTAGE DE LA MAIN D'ŒUVRE TOTALE

Le secteur du travail domestique est particulièrement important dans les pays en développement, où il représente de 4 à 10 pour cent de tous les emplois. Il arrive toutefois que le travail domestique dépasse les 2 pour cent de l'emploi total dans les pays développés également. C'est le cas à Chypre (4,4%), en France (2,3%) ou en Espagne (3,7%) par exemple (LABORSTA, 20008). Dans certains pays de l'hémisphère sud, les pourcentages de la main d'œuvre dans ce secteur peuvent être nettement plus élevés. En Afrique du Sud, les travailleuses domestiques représentent près de 9,4 pour cent de la main d'œuvre totale (LABORSTA, 2007). Les ONG estiment qu'en Inde, près de 20 pour cent de la main d'œuvre totale occupe un emploi domestique (Devos, 2010). Au Koweït, 21,9 pour cent des emplois sont des emplois domestiques (LABORSTA, 2005). En Amérique latine, le travail domestique représente en moyenne 5,5 pour cent de la main d'œuvre urbaine, mais 12,2 pour cent de la main d'œuvre féminine : une travailleuse sur 6,6 travailleuses occupe un emploi domestique (CEPAL, 2009 ; Tokman, 2010, p.3).

## DÉFINITION DU TRAVAIL DOMESTIQUE

**Il existe plusieurs définitions du travail domestique, selon les pays (voir OIT, 2010b pour une vue d'ensemble). Dans sa Classification internationale type des professions, aux groupes 5121, 5131, 5133, 9131 du CIP-88, l'OIT décrit par exemple les « travailleuses domestiques », les « employées de maison » et les « aides à domicile » comme une personne employée à temps plein ou partiel dans un ménage privé. Les travailleurs et travailleuses domestiques peuvent être chargés de faire la cuisine ou le ménage, de s'occuper d'enfants, de personnes âgées ou handicapées, d'être chauffeurs, gardiens ou jardiniers (voir Caritas Internationalis, 2009, p.4 pour une description détaillée).**

## PERSONNES EMPLOYÉES PAR DES MÉNAGES PRIVÉS DANS DES PAYS SÉLECTIONNÉS

(LABORSTA, OWN COMPILATION)

pays	Total	hommes	femmes	Pourcentage de l'emploi total	Pourcentage des travailleuses domestiques dans l'emploi féminin
Arabie saoudite (2008)	876,596	319,794	556,802	11.0%	49.7%
Espagne (2008)	752,600	53,000	699,600	3.7%	8.2%
Malaisie (2008)	253,000	29,400	223,600	2.4%	5.9%
Namibie (2004)	24,100	4,100	20,000	6.3%	11.9%
Canada (2008)	72,800	2,500	70,300	0.4%	0.9%
Brésil (2007)	6,732,000	418,000	6,313,000	7.4%	16.4%

### LA NATURE INFORMELLE DU TRAVAIL DOMESTIQUE

Une grande partie du travail domestique se déroule dans le cadre de l'économie informelle. Les immigrés sans statut juridique et sans compétences formelles reconnues et qui auraient sans cette possibilité de la peine à prendre pied sur le marché du travail, peuvent trouver un emploi dans le secteur des services domestiques. Aux Etats-Unis, on estime qu'en 2008, 23 pour cent des emplois chez des particuliers étaient occupés par des immigrés clandestins (Passal et Cohn, 2009, p.16). En Jordanie, quelques 30.000 travailleuses domestiques occuperaient un emploi sans papiers en règle (Amnesty International, 2008, p.2). Les aides familiales représentent une proportion importante du travail domestique informel. Comme les travailleuses domestiques sont souvent perçues comme faisant « partie de la famille », les employeurs ne jugent pas nécessaire de les déclarer.

### LES FEMMES DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE

Dans la plupart des pays, les femmes constituent une majorité écrasante de la main d'œuvre domestique (en général, plus de 80 pour cent). En Chine et en Espagne, plus de 90 pour cent des emplois domestiques sont occupés par des femmes (Bureau de l'OIT pour la Chine et la Mongolie, 2009, p.1, LABORSTA, 2008). Cela vaut également pour plusieurs pays d'Amérique latine : en Bolivie et au Chili, 96,4% et 90,8% respectivement de la main d'œuvre domestique est

féminine (LABORSTA, 2007 et 2001). En Namibie, sur 24.100 travailleurs domestiques, 20.000 sont des femmes, soit 83 % (LABORSTA, 2004), tandis que ce pourcentage est de 88,5 à l'île Maurice. Le travail domestique est également effectué en majorité par des femmes aux Philippines : 84,8 % des employées domestiques sont des femmes (LABORSTA, 2008). Il arrive que les emplois domestiques soient occupés principalement par des hommes dans certains pays, comme au Tadjikistan, où 2400 hommes travaillaient chez des particuliers contre seulement 1000 femmes (LABORSTA), mais cela reste une exception et les emplois dans ce secteur sont occupés majoritairement par des femmes.

### LES TRAVAILLEUSES MIGRANTES INTERNES ET INTERNATIONALES DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE

Le travail domestique est non seulement caractérisé par la prépondérance de l'emploi des femmes dans le secteur, mais également par le nombre important de travailleuses migrantes. En raison de la nature informelle des services domestiques, les travailleuses migrantes peuvent trouver du travail dans ce secteur sans avoir des compétences formelles et un statut juridique dans le pays d'accueil. Le pourcentage des immigrées travaillant dans ce secteur varie entre 16 et 21 pour cent du total des immigrés au Costa Rica, au Chili et en Argentine (Tokman, 2010, p.17). En Argentine, 78 pour cent des immigrés occupent un emploi dans les services domestiques, et au Costa

Rica et au Chili, ce pourcentage est respectivement de 47 et 37 pour cent. La majorité des immigrées sont issues des pays voisins (idem, p.18). Si les travailleuses domestiques de certains pays sont des migrantes transfrontalières, dans d'autres pays une migration interne se fait des zones rurales aux zones urbaines. C'est par exemple le cas au Népal où les migrantes trouvent du travail chez des particuliers à Katmandou (C-WISH, 2009, p.25). Human Rights Watch estime que 160.000 travailleuses domestiques migrantes sont employées à Singapour et 300.000 en Malaisie (2006, p.3). En Jordanie, plus de 40.000 travailleuses domestiques migrantes sont inscrites auprès du ministère du Travail ; mais près de 30.000 autres travaillent dans ce pays sans papiers en règle (Amnesty International, 2008, p. 2). Aux Etats-Unis, 30 pour cent des travailleuses domestiques déclarées étaient des migrantes en 1998 (Human Rights Watch, 2000), mais comme le nombre de travailleurs migrants est particulièrement élevé dans le secteur domestique informel, le véritable pourcentage de travailleurs domestiques migrants est sans doute supérieur à 30 pour cent.

Les études sur l'Amérique latine montrent qu'il n'y a pas de concurrence entre les travailleuses domestiques locales et immigrées du fait de la segmentation des activités. La majorité des travailleuses domestiques péruviennes au Chili ont été scolarisées, travaillent à temps plein et sont logées chez l'employeur, tandis que la majorité des Chiliennes viennent de milieux ruraux à bas salaires et ne sont pas logées chez l'employeur (Tokman, 2010, p.19). En raison d'une urbanisation rapide, les emplois domestiques sont de moins en moins occupés par des travailleuses locales et de plus en plus par des immigrées.

Les travailleuses migrantes, un groupe souvent marginalisé, prédominent donc dans le secteur du travail domestique. Selon les estimations, entre 17 et 25 millions de migrantes travaillent dans le secteur du travail domestique (Pannell et Altman, 2007, p. 35).

## **STATUT DE L'EMPLOI ET RÉMUNÉRATION DES SERVICES DOMESTIQUES**

Les salaires sont généralement bas, à la fois en termes réels et par rapport à d'autres professions, mêmes à faible productivité. En Amérique latine, les revenus dans le secteur des services domestiques n'atteignent que 40 pour cent des revenus moyens de la population active (Tokman, 2010, p.4). Il existe en

outre une différence de revenus entre les genres : dans les services domestiques urbains en Amérique latine, les femmes ne gagnent que 73 pour cent de ce que gagnent les hommes pour le même labeur (idem, p. 5).

Ce secteur est caractérisé par des conditions de travail hétérogènes. Certaines travailleuses domestiques travaillent à temps plein, d'autres à temps partiel. Selon le Mouvement national des travailleuses domestiques en Inde, près de 20 pour cent d'entre elles travaillent à temps plein (Devos 2010). En Italie, la majorité des travailleuses domestiques travaillent à temps plein (D'Alconzo, Rocca et Marioni, 2009, p.11).

Le travail domestique peut également être différencié selon si l'employée est logée ou non chez l'employeur, situation qui influe sur la rémunération. Le salaire mensuel moyen du travail domestique est de 750 € pour une semaine de 55 heures en Italie, mais les employées logées au domicile de leur employeur gagnent 1200€ environ (Scrinzi, 2008, p. 31). En Israël, les immigrées travaillent souvent comme travailleuses domestiques logées chez un particulier, pour un salaire mensuel de 450-550 €, avec des avantages en nature (Mundlak et Shamir, 2008, p.164). Dans le cas d'employées logées au domicile, les employeurs peuvent déduire le gîte et le couvert du salaire. En Espagne par exemple, la déduction peut aller jusqu'à 45 pour cent du salaire (Albarracin, 2002) ; à Chypre, c'est 10 pour cent, et 15 pour cent si les repas sont comptés (Georgiou, Papadopoulou et Polykarpou, 2007, p.18). La rémunération peut aussi varier énormément au même endroit. Un exemple type est celui de New York, où le salaire horaire va de 1,43 \$ à 40 \$, avec un salaire moyen de 10 \$ (Domestic Workers United, 2006, p.16).

La législation de certains pays prévoit un salaire minimum pour les travailleuses domestiques. En Tanzanie, il a par exemple été établi à 60 \$ en 2008 (Grumiau, 2009). Au Portugal, il est de 475 € par mois (Alves, 2010). L'Afrique du Sud applique également un salaire minimum pour les travailleuses domestiques, qui en 2009 se situait entre ZAR 1097,40 (111 €) et ZAR 1340,95 (135 €) (ministère du Travail, 2010). Mais malgré l'existence d'un salaire minimum dans plusieurs pays, les travailleuses domestiques gagnent souvent moins parce que leur travail se déroule dans un contexte informel. De plus, elles travaillent souvent pour de multiples employeurs sans nécessairement effectuer une semaine de travail à temps plein et gagnent de ce fait moins que le salaire minimum.

## CONCLUSION

Il est difficile de recueillir des données sur les travailleuses domestiques et de les comparer en raison des nombreuses définitions différentes du travail domestique dans chaque pays et de sa nature informelle. Il n'en reste pas moins que le travail domestique représente un secteur important de l'emploi dans plusieurs pays, et en particulier dans les pays en développement.

Le travail domestique est très majoritairement effectué par des femmes. Ce secteur informel et à prédominance féminine offre des emplois tant aux migrantes internes qu'aux migrantes internationales. Le vieillissement des populations des pays industrialisés et le recul de l'État providence, par le biais de la marchandisation des services publics et sociaux, ont induit un accroissement de la demande en services domestiques.

Afin de mieux appréhender la véritable importance du secteur du travail domestique, les travailleuses domestiques doivent être incluses dans les codes du travail nationaux. Jusqu'à présent, les données statistiques les concernant ne sont pas compilées systématiquement par les bureaux de statistiques dans le monde. Cette situation doit changer, à la fois pour pouvoir suivre les évolutions futures du secteur et pour être en mesure de garantir une protection des droits des travailleuses domestiques.

## SOURCES

Albarracín, D. (2002). Domestic Work Examined. *European Industrial Relations Observatory On-line*, Retrieved April 17, 2010, from <http://www.eurofound.europa.eu/eiro/2002/05/feature/es0205206f.htm>.

Ally, S. (2009). *From Servants to Workers: South African Domestic Workers and the Democratic State*. Ithaca, NY: ILR.

Alves, C. (April 22, 2010). UGT-Portugal. Personal Communication.

Amnesty International (2008). *Isolated and Abused. Women Migrant Domestic Workers in Jordan Denied their Rights*. Retrieved March 17, 2010, from <http://www.unhcr.org/refworld/docid/4909ca532.html>.

C-WISH (2009). *The Invisible Workers. A Survey Report on Domestic Workers' Situation in Kathmandu*.

Caritas Internationalis (2009). *Needed and Exploited - the Invisible Suffering of Migrant Domestic Workers*. Retrieved April 27, 2010, from [http://www.caritas.org/activities/women\\_migration/needed\\_and\\_exploited\\_\\_the\\_invisible\\_suffering\\_of\\_migrant\\_domestic\\_workers.html](http://www.caritas.org/activities/women_migration/needed_and_exploited__the_invisible_suffering_of_migrant_domestic_workers.html).

CEPAL (2009). *Panorama Social de América Latina, Statistical Appendix*. Retrieved May 3, 2010, from [www.cepal.org](http://www.cepal.org).

Cyrus, N. (2009). *Undocumented Migration. Counting the Uncountable. Data and Trends across Europe. Country Report Germany*. Retrieved March 17, 2010, from [http://clandestino.eliamep.gr/wp-content/uploads/2009/10/clandestino\\_report\\_germany\\_final\\_2.pdf](http://clandestino.eliamep.gr/wp-content/uploads/2009/10/clandestino_report_germany_final_2.pdf).

D'Alconzo, G., Rocca, S. L., & Marioni, E. (2009). *Italy: Good Practices to Prevent Women Migrant Workers from Going into Exploitative Forms of Labor*: ILO. Retrieved April 20, 2010, from [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_117932.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_emp/documents/publication/wcms_117932.pdf).

Department of Labor (2010). *What Domestic Workers and their Employers Should Know about Minimum Wages and Conditions of Employment: Republic of South Africa*. Retrieved April 25, 2010, from <http://www.labour.gov.za/documents/useful-documents/basic-conditions-of-employment/what-domestic-workers-and-their-employers-should-know-about-minimum-wages-and-conditions-of-employment>.

Devos, J. (April 8, 2010). National Domestic Workers' Movement. Personal Communication.

Domestic Workers United (2006). *Home is where the Work is: Inside New York's Domestic Work Industry*. New York: Domestic Workers United. Retrieved April 14, 2010, from <http://www.domesticworkersunited.org/media/files/9/homeiswheretheworkis.pdf>.

Family Health International (2009). *FHI Project Empowers Kenya's House Girls*. Retrieved April 28, 2010, from [http://www.fhi.org/en/CountryProfiles/Kenya/res\\_House\\_girls.htm](http://www.fhi.org/en/CountryProfiles/Kenya/res_House_girls.htm).

- Georgiou, D., Papadopoulou, A., & Polykarpou, D. (2007). *ENAR Shadow Report 2006. Racism in Cyprus: European Network against Racism*. Retrieved April 22, 2010, from [http://cms.horus.be/files/99935/mediaarchive/pdf/cyprus\\_2006.pdf](http://cms.horus.be/files/99935/mediaarchive/pdf/cyprus_2006.pdf).
- Grumiau, S. (2009). Spotlight Interview with Titus Mlengeya (CHODAWU – Tanzania). Retrieved April 6, 2010, from <http://www.ituc-csi.org/spotlight-interview-with-titus,4118.html>.
- Human Rights Watch (2000). *Unfair Advantage: Workers' Freedom of Association in the United States under International Human Rights Standards*. Retrieved March 17, 2010, from <http://www.unhcr.org/refworld/docid/3ae6a87b4.html>.
- Human Rights Watch (2006). *Swept Under the Rug. Abuses against Domestic Workers Around the World*. Retrieved April 5, 2010, from <http://www.hrw.org/en/reports/2006/07/27/swept-under-rug>.
- Human Rights Watch (2007). *“As If I Am Not Human”. Abuses against Asian Domestic Workers in Saudi Arabia*. Retrieved March 29, 2010, from <http://www.unhcr.org/refworld/docid/487329a12.html>.
- ICFTU (2002). *Women Migrant Domestic Workers: Bringing the Sector into the Open*. Trade Union World. Retrieved April 21, 2010, from [http://www.icftu.org/www/pdf/domestic\\_en.pdf](http://www.icftu.org/www/pdf/domestic_en.pdf).
- ILO-IPEC (2004). *Flowers on the Rock*. Jakarta: ILO. Retrieved April 25, 2010, from [https://webdev.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/-ilo-jakarta/documents/publication/wcms\\_121306.pdf](https://webdev.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/-ilo-jakarta/documents/publication/wcms_121306.pdf).
- ILO (2008). *Date, place and agenda of the 99th Session (2010) of the International Labour Conference* Geneva: ILO. Retrieved April 21, 2010, from [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed\\_norm/-relconf/documents/meetingdocument/wcms\\_090361.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_norm/-relconf/documents/meetingdocument/wcms_090361.pdf).
- ILO (2009). *International Seminar on Decent Work and Employment Promotion for Domestic Workers*. Paper presented at International Seminar on Decent Work and Employment Promotion for Domestic Workers, Beijing. Retrieved March 28, 2010, from [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/documents/event/wcm\\_041798.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/documents/event/wcm_041798.pdf).
- ILO (2010a). *Decent Work for Domestic Workers*. Retrieved March 18, 2010, from [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/documents/publication/wcm\\_041954.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/documents/publication/wcm_041954.pdf).
- ILO (2010b). *Decent Work for Domestic Workers*. Report IV(1). Geneva: International Labor Organization. Retrieved March 15, 2010, from [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed\\_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms\\_104700.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_104700.pdf).
- ILO Office for China and Mongolia (2009). *Fact sheet: Domestic Workers in China*. Beijing. Retrieved March 18, 2010, from [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/documents/publication/wcms\\_114256.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-asia/-ro-bangkok/documents/publication/wcms_114256.pdf).
- Iredale, R., & Piper, N. (2003). *Identification of the Obstacles to the Signing and Ratification of the UN Convention on the Protection of the Rights of all Migrant Workers* UNESCO. Retrieved April 19, 2010, from [http://www.childtrafficking.com/Docs/migrants\\_convention\\_asia\\_ratification\\_3.pdf](http://www.childtrafficking.com/Docs/migrants_convention_asia_ratification_3.pdf).
- IRENE, & IUF (2008). *Respect and Rights*. Amsterdam. Retrieved March 18, 2010, from <http://www.irene-network.nl/download/ResRights.pdf>.
- Mundlak, G., & Shamir, H. (2008). Between Intimacy and Alienage: The Legal Construction of Domestic and Carework in the Welfare State. In H. Lutz (Ed.), *Migration and Domestic Work* (pp. 161-176). Farnham: Ashgate.
- Nero, K. L., Murray, F. B., & Burton, M. L. (2000). The Meanings of Work in Contemporary Palau: Policy Implications of Globalization in the Pacific. *The Contemporary Pacific*, 12(2), 319-348.
- Pannell, K., & Altman, M. (2007). *Closing the Gap: Feminist Perspectives on Policies affecting Immigrant Labor in the Domestic Services Industry in Europe*. Paper presented at New Migration Dynamics: Regular and Irregular Activities on the European Labour Market, Nice. Retrieved March 20, 2010, from [http://www.unice.fr/migractivities/03\\_TravailDomestique.pdf#page=23](http://www.unice.fr/migractivities/03_TravailDomestique.pdf#page=23).
- Passal, J. S., & Cohn, D. V. (2009). *A Portrait of Unauthorized Immigrants in the United States* Washington: PEW Hispanic Center. Retrieved March 15, 2010, from <http://pewhispanic.org/files/reports/107.pdf>.
- Ratner, L. (2008, June 13). Domestic Workers United. *The Nation*. Retrieved March 17, 2010, from <http://www.thenation.com/doc/20080630/ratner>.
- Schupp, J. (2002). Quantitative Verbreitung von Erwerbstätigkeit in privaten Haushalten Deutschlands. In C. Gather, B. Geissler & M. S. Rerrich (Eds.), *Weltmarkt Privathaushalt: bezahlte Hausarbeit im globalen Wandel* (pp. 50-70). Münster: Westfälisches Dampfboot.
- Scrinzi, F. (2008). Migrations and the Restructuring of the Welfare State in Italy: Change and Continuity in the Domestic Work Sector. In H. Lutz (Ed.), *Migration and Domestic Work* (pp. 29-42). Farnham: Ashgate.
- Shenker, J. (March 19, 2010). National Domestic Worker Alliance. Personal Communication.
- Tokman, V. E. (2010). *Domestic Services in Latin America: Statistical Profile for Regulations*. Santiago.